



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 15 / 04 / 2026 à 09:57

Date de publication : vendredi 29 octobre 2021 à 07:19

Type : Constitution Société civile

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 01/10/2021 , il a été constitué une société civile dénommée :

MSP DE FEURS

Siège social : 13 Faubourg Saint-Antoine 42110 FEURS **Capital** : 1300 € **Objet social** : L'exercice en commun par les associés d'activités de coordination thérapeutique, d'éducation thérapeutique et de coopération entre professionnels de santé **Gérance** : Mme STELLA Lucile demeurant 17 Chemin des Hauts de Grénieux 42510 NERVIEUX ; Mme RECHAGNEUX Pauline demeurant 18 lotissement du gand Chemin de Gand 42210 BOISSET-LÈS-MONTROND ; M COSTA Nicolas demeurant 58 Impasse du Soleil Levant 42110 SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE **Cession de parts sociales** : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d1ce2a92-cf1b-9621-8157-c44e8e171139>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex